

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1493 - page 2297

28 - Eure-et-Loir

FONDS DE DOTATION

Créations

Déclaration à la préfecture d'Eure-et-Loir.

FONDS DE DOTATION COSMETIC VALLEY/ESSEC.

Objet : recevoir et gérer, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable ; affecter les revenus desdits biens et droits au financement et à la réalisation d'une ou plusieurs missions d'intérêt général dans le cadre des activités suivantes qu'il met en oeuvre : valorisation de la recherche française et participation au développement de l'emploi dans le domaine du parfum et de la cosmétique afin de mettre en avant la réputation de cosmétique française et de la marque France ; affecter tout ou partie de sa dotation à la réalisation de la mission d'intérêt général visée ci-dessus.

Siège social : 1, place de la Cathédrale, 28000 Chartres.

Durée pour laquelle le fonds de dotation est créé : illimitée

Date de déclaration : 4 avril 2014.